PLAN LIBRE

Le journal de l'architecture en Midi-Pyrénées

Ariège
Aveyron
Gers
Haute-Garonne
Hautes-Pyrénées
Lot
Tarn
Tarn-et-Garonne

099

Avril 2012

Appel à projets
Sabaudia, « città di fondazione », dans le prisme des regards
Matière sensible
La nouvelle « surface de plancher »
Europan 11 / Random
Qui est A-Gate ?

2,00 euros

ÉDITORIAL

Vincent Defos du Rau, Président du CROA Midi-Pyrénées

Logement/Surfaces/Dumping/Formation

En ce début d'année 2012, avec la perspective des élections présidentielles, beaucoup d'entre nous se demandaient légitimement si les questions d'architecture, de logement, d'organisation de la ville, s'installeraient dans les différents programmes d'orientations politiques des candidats. Et, dans ce cas, si ces questions complexes auraient une chance d'être audibles et entendues par le grand public.

Et voilà que deux évènements surgissent dans cette période.

En janvier, Eric Cantonna, personnalité du foot et du spectacle, se définissant comme un acteur culturel, alerte et interpelle les responsables sur la question cruciale du manque de logement ou du mal-logement. Constat criant d'une carence. Défaut de capacité des filières de production. Mais au-delà, remise en cause systémique, posant les questions de la spéculation foncière, des coûts de production, et justifiant d'une politique de soutien. Efficacité de la démarche citoyenne par l'immixtion d'une notoriété sur la scène pré-électorale.

Un mois plus tard, intervention télévisée d'un président-candidat, annonçant sur 8 chaînes de télévision, un projet de décret visant à augmenter forfaitairement de 30% les droits à construire de toute propriété bâtie. Ambiguïté d'une mesure semblant octroyer des capacités à construire alors qu'elle est techniquement inepte, allant dans le sens d'une nécessaire densité, mais installant de facto toutes les conditions d'une augmentation des prix de fonciers. Priorité du médiatique et de l'effet d'annonce. Absence du temps d'analyse, des impossibilités juridiques, des dégâts collatéraux.

Le logement

Au-delà des effets médiatiques, il me semble important de revenir sur cette question du logement. Et rappeler que pour nous, architectes, le logement n'est pas seulement un « produit », au sens industriel des filières de production, même s'il en ressort. Le logement est avant tout l'élément premier de la qualité de vie. Il participe à la qualité de la ville et de l'environnement. Il prend en compte à ce titre aussi bien les critères d'une évolution sociale équilibrée que ceux d'un développement urbain maîtrisé. C'est pourquoi les professionnels que nous sommes doivent souscrire à cette exigence de qualité. Ils doivent en faire pédagogie, en particulier sur les questions du renouvellement urbain, à destination du plus grand nombre.

Il est cependant tout aussi primordial d'évoquer ce qui fait difficulté dans la production du logement. En premier lieu, comment répondre à l'exigence qualitative sans déroger à l'objectif d'un optimum économique ? La question de l'arsenal règlementaire, cumulatif parfois jusque dans l'incohérence, est ici posée. Les incidences financières des RT progressives, des labels BBC, ont-elles été pesées ? A-t-on mesuré l'impact négatif de la loi accessibilité sur la surface résiduelle des lieux de vie du logement ?

Nous pouvons et devons apporter des réponses à ces nouveaux impératifs, de qualité, d'économie, bien que parfois contradictoires, par l'innovation et la pertinence des choix que nous proposons. Mais nous devons aussi être confortés et soutenus dans ce rôle. En particulier par les politiques visant à maîtriser les coûts de production et les coûts intermédiaires, comme celles visant à réguler les coûts de fonciers.

Surface-plancher

Faisant suite à ce débat, la surface-plancher (décret « surface » du 29/12/11 applicable au 01/03/12) pourrait évoquer une surface minimum du logement. Ce qui serait souhaitable. Mais il ne s'agit pas de cela. Cette mesure technique vise en fait à minorer les emprises bâties en favorisant les solutions d'isolation par l'extérieur. Curieusement, les conséquences de cette nouvelle façon de déclarer les surfaces n'ont pas été envisagées, en particulier sur les seuils de recours obligatoire à un architecte. Exemple type d'une mesure technocratique.

Deux effets induits : l'un, favorable au recours à l'architecte, si l'on considère les maisons de plain-pied. L'autre, défavorable, si l'on simule un habitat vertical triplex par exemple, montre que l'on pourrait désormais construire des maisons de plus de 200m² shon sans architecte.

Sur ces sujets, nos inquiétudes portent sur l'absence de concertation et le manque d'expertise en amont. Au final sur le manque de crédibilité que cela traduit à l'égard des architectes. Face aux risques de voir apparaître des solutions architecturales particulièrement pauvres pour contourner ces obligations, nous ne pouvons que rappeler que l'architecture ne résultera jamais d'une addition règlementaire.

Dumping et formation

Il ne se passe pas de semaines sans que nous soyons confrontés à la dérive du dumping des honoraires. Lionel Carli lançait récemment un signal d'alarme sur ce sujet, considérant que face à la crise, la maîtrise d'œuvre ne doit pas se laisser entraîner vers le bas. Pour répondre aux attentes de nos maîtres d'ouvrage, nous devons certes évaluer précisément les moyens nécessaires à nos missions. Mais je ne peux m'empêcher de penser qu'une formation professionnelle continue, réellement suivie par tous les architectes, serait la meilleure façon de faire front collectivement. Car le dumping est d'abord une somme d'impasses ou de manques professionnels qui fait porter les risques sur les autres et dégrade l'image de l'ensemble des architectes. Voilà pourquoi, entre autres, nous avons créé l'association « Îlot Formation » et développé une offre plus accessible, dispensée à L'Îlot 45.

Je ne saurai dire autrement la nécessité de nos actions pédagogiques ordinales. En ajoutant que ce travail de fond ne portera qu'en s'appuyant sur les relais de la communication interne et externe. Mais plus encore, en s'appuyant sur notre force de conviction.

Adhésion / Abonnement / Commande

Bulletin d'adhésion 2012 + abonnement à Plan Libre pour 1 an / 10 numéros

Professionnels : 50 euros / Étudiants : 20 euros

Être adhérent à la Maison de l'Architecture permet de devenir un membre actif (prendre part aux décisions, aux assemblées générales annuelles…), d'être abonné à Plan Libre et de soutenir le programme et les actions de l'association (Expositions, Plan Libre, Prix Architecture…). Un ouvrage au choix parmi les six déjà publiés est offert sur simple demande.

Bulletin d'abonnement à Plan libre pour une durée de 1 an / 10 numéros

Professionnels : 20 euros / Étudiants : 10 euros

Publications de la Maison de l'Architecture : 10 euros l'exemplaire

- Jean Dieuzaide, Architecture, photographie
- Plan Libre. Recueil articles, cahiers centraux 2002-2006
- Catalogue Prix Architecture Midi-Pyrénées 2001
- Catalogue Prix Architecture Midi-Pyrénées 2003
- Catalogue Prix Architecture Midi-Pyrénées 2005
- Catalogue Prix Architecture Midi-Pyrénées 2007
- Catalogue Prix Architecture Midi-Pyrénées 2009
- Catalogue Prix Architecture Midi-Pyrénées 2011

Nom ..... Prénom .....

Profession ..... Société .....

Adresse .....

Tél. ..... E-mail .....

Le bulletin d'adhésion ou d'abonnement complété, est à renvoyer accompagné du règlement à :
Plan Libre / Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées, 45 rue Jacques Gamelin 31100 Toulouse / E-mail: ma-mp@wanadoo.fr

Plan libre, le journal de l'architecture en Midi-Pyrénées

Edition
Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées
45, rue Jacques Gamelin 31100. Toulouse
tél. 05 61 53 19 89 / ma-mp@wanadoo.fr
Dépôt légal à parution

N° ISSN 1638 4776

Directeur de la publication
Pierre Duffau.

Rédacteur en chef
Jean-Manuel Puig.

Bureau de rédaction
Bernard Catllar, Daniel Estévez, Véronique Joffre.

Comité de rédaction
Pierre Bonnard, Philippe Cirgue, Vincent Defos Du Rau, Jean Larnaudie, Gérard Ringon, Gérard Tiné, Pierre-Edouard Verret.

Coordination
Aurélie Bayol.

Informations Cahiers de l'Ordre
Martine Aires.

Ont participé à ce numéro
Vincent Defos du Rau, Aurélie Fabre, Stéphane Fernandez, Jean Larnaudie, Ndizewe Nsemgimana, Constance Ringon.

Graphisme
Bachs estudi gràfic. Marta Bachs, Anissa Mérot.

Impression
Rotogaronne

Pour écrire dans Plan Libre contactez le bureau de rédaction à la Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées.
La rédaction n'est pas responsable des documents qui lui sont spontanément remis.

Plan Libre est édité tous les mois à l'initiative de la Maison de l'Architecture avec le soutien du Ministère de la Culture et de la Communication - DRAC Midi-Pyrénées, la Région Midi-Pyrénées, le Conseil Général de la Haute-Garonne, la Mairie de Toulouse et le Club des partenaires : NPN, Prodware, Technal, Trentotto, VM Zinc.

ACTIVITÉS

MAISON DE L'ARCHITECTURE **Midi-Pyrénées**

Plan Libre

Plan Libre, votre revue de l'architecture en Midi-Pyrénées, prépare son numéro 100 pour le mois de mai !

Pour fêter cette performance nous proposons à tous les architectes, et au delà à tous les amoureux de l'architecture, de faire entendre leurs voix. C'est pourquoi nous voulons publier cent textes en un seul numéro !

Comment faire ? C'est très simple, envoyez-nous par mail à ma-mp@wanadoo.fr avant le 16 avril 2012 une ou deux phrases précédées d'un titre et nous publierons ce micro texte suivi de votre nom, de celui de votre ville (et de votre site internet). Oui, texte à la volée, mais attention ! Des règles précises de publication sont demandées, nous attendons donc : un titre, un texte de 256 signes espaces compris (max), prénom, nom, nom de votre agence, ville, site internet.

Notre objectif est de montrer et de faire entendre la grande diversité des personnalités qui constituent le monde de l'architecture dans notre région. Aidez-nous à produire cet événement éditorial !

Selon votre état d'esprit du moment, selon votre vision du métier, selon vos attentes, selon vos envies, nous attendons de vous :

un haïku d'architecture, une cantilène lyrique ou bien une comptine d'aujourd'hui, si vous êtes d'envie poétique ou humoristique,

un slogan, un commandement, une règle d'or, si vous êtes en veine politique

une formule, un blason d'architecte si vous vous sentez combattant de votre architecture,

une brève de comptoir, un micro-récit du quotidien de l'architecte, si vous croyez que l'architecture c'est la vie,

une citation, une définition, si vous voulez insister sur votre héritage culturel, ou bien un tweet, un sms, si vous avez juste envie de donner un coup de poing...

Choisissez et écrivez ! Ne vous limitez pas à un seul texte...

Illustrations, dessins et photos sont également les bienvenues !

Nous comptons sur votre aide

Appel à projets

Le Conseil Régional de l'Ordre des architectes et La Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées souhaitent produire en partenariat avec l'Union Sociale pour l'Habitat Midi-Pyrénées une nouvelle exposition sur le thème **des logements HLM (individuels, individuels groupés, collectifs).**

Cette exposition présentera des **projets réalisés entre 1975 et 2012 (neufs ou réhabilités) mais aussi des projets en cours de réalisation qui entrent dans le cadre d'une démarche innovante** (location sociale, accession sociale à la propriété, logement social étudiants…) dans chacun des départements de Midi-Pyrénées.

Les candidatures se font par mail à l'adresse suivante : ma-mp@wanadoo.fr

Par projet proposé merci d'adresser tout document graphique utile à la compréhension du projet, des photos, plan de situation, plan masse, plan d'élévation, plan d'étage courant, notice explicative synthétique, zoom sur une à deux cellules …

www.maisonarchitecture-mp.org

L'ilot 45 . Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées
45, rue Jacques Gamelin . 31 100 Toulouse
Tél. : 05 61 53 19 89 . Mél : ma-mp@wanadoo.fr
Web : www.maisonarchitecture-mp.org
http://www.facebook.com/MAISONMP
> entrée libre du lundi au vendredi
de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

AGENDA

Appel à réalisations par le CAUE 31

Dans le cadre du conseil aux particuliers et dans l'objectif de promouvoir l'intervention des architectes, le CAUE 31 lance un appel à réalisations :

Nous recherchons, en Haute-Garonne, des réalisations de maisons individuelles, de maisons groupées, de réhabilitations, extensions ou reconversions de bâtiments. Le rapport au contexte et l'économie de projet sont les éléments prioritaires.

Il s'agit d'actualiser et d'enrichir le fonds documentaire qui présente aujourd'hui 45 fiches « maisons du mois ». Le CAUE prend en charge la production de ces fiches, accessibles depuis le centre de documentation ou le site internet. La publication des fiches est soumise à l'autorisation des maîtres d'ouvrage et des maîtres d'œuvre.

Contact : Laure Moulinou-Fernandez, tél. 05 62 73 73 62 / 05 61 62 90 80
ou E.mail : caue@caue31.org.

Rendez-Vous

Les Journées d'architectures à vivre
12e édition
Les 14, 15, 16, 17 et 22, 23, 24 juin 2012

Architectes, pour faire découvrir vos projets, vous devez vous inscrire sur le site Internet www.avivre.net jusqu'au vendredi 13 avril 2012.

Aujourd'hui, les Journées d'Architectures à vivre sont un rendez-vous incontournable : plus de 400 maisons, appartements, extensions ou lofts, neufs ou restructurés, en France, sont désormais présentés chaque année à quelque 22 000 fidèles participants.

Convivial, l'évènement favorise la rencontre et l'échange entre architectes et visiteurs, amoureux d'architecture ou particuliers désireux d'entreprendre un projet. Ces Journées sont la démonstration que l'architecture n'a de sens que parcourue, vécue et débattue.

www.avivre.net

Evénement

Rendez-Vous de l'Architecture

La 26ème édition des Rendez-Vous de l'Architecture se tiendra le **jeudi 15 novembre 2012 à Entiore** (Quint-Fonsegrives)

Organisation : CROAMP et MAMP

Evénement

Palmarès grand public « 24 heures d'architecture »

Phase 1 appel à projets

Le Réseau des Maisons de l'architecture offre la possibilité à tous les projets mis en ligne sur www.archicontemporaine.org entre sa création le 21 janvier 2009 et le 19 août 2012, d'être nominés au palmarès d'architecture contemporaine pour la première édition de « 24 heures d'architecture ».

80 projets seront retenus, le 6 septembre, par des professionnels issus d'horizons différents et complémentaires.

Le grand public sera ensuite invité à voter en ligne entre le 8 septembre et le 8 octobre 2012.

Les réalisations nominées appartiendront aux trois grandes catégories du site : habitat, lieux de travail & activités, aménagements extérieurs.

Les 80 projets nominés seront exposés dans des lieux nationaux emblématiques de la culture architecturale.

Les projets classés par le grand public seront présentés au cours d'une soirée spéciale le 19 octobre à Strasbourg.

http://www.archicontemporaine.org

SABAUDIA

« CITTÀ DI FONDAZIONE » DANS LE PRISME DES REGARDS

Sabaudia, ville « nouvelle », commence à s'élever en 1933 dans les Marais Pontins, en Italie. Cette « città di fondazione » apparaît dans le cadre de l'assainissement des Marais Pontins, réalisé à l'initiative de Mussolini. Les terres bonifiées devenues cultivables ont été attribuées à des familles Italiennes venant de régions pauvres. Elle fait partie d'un maillage de bourgs et de petites villes élaboré pour répondre aux besoins et aux demandes de services de ces nouveaux arrivants mais elle s'en distingue comme un symbole très valorisé du régime fasciste.

C'est à l'occasion d'une année d'études Erasmus passée à Rome que j'ai eu la possibilité de découvrir Sabaudia. J'ai réalisé mon mémoire de 4ème année sur cette ville. La suite de mes études m'ayant ouvert la perspective d'une inscription en doctorat, je suis revenue vers Sabaudia et son histoire. Ce qui m'intéresse et que j'étudie dans l'exemple de Sabaudia, ce sont les changements de regards qui se portent sur elle, de sa création à nos jours. C'est donc sur le thème de la réception de cette ville que j'ai élaboré mon projet de thèse.

La ville est dessinée par 4 jeunes architectes suite à un concours : Gino Cancellotti, Eugenio Montuori, Luigi Piccinato et Alfredo Scalpelli. Elle est édifiée en 253 jours. Mussolini qui avait rechigné à la création de Littoria, lui qui prônait un retour au ruralisme, va y poser la première pierre. Il y vient fréquemment durant le chantier, il l'inaugure, et continuera à assister à diverses manifestations qui s'y déroulent[1]. Pourtant, Sabaudia ne fait pas l'unanimité. Au Parlement, les représentants de la bourgeoisie critiquent cette architecture rationaliste dont ils ne comprennent pas les formes. Cependant, Mussolini prend le parti des architectes, ce qui le rend très populaire auprès d'eux.

Pour Marcello Piacentini, figure centrale du mouvement rationaliste italien, Sabaudia représente la « synthèse de nos aspirations et la maturité de notre mouvement ». Les architectes italiens sont conquis par l'édification de ce petit bijou rationaliste. De grandes figures internationales vont également s'y intéresser. Parmi elles, Le Corbusier pour qui « Sabaudia est un doux poème, peut-être un peu romantique, plein de bon goût… Rêve évident d'Amour » ; il n'apprécie pas le plan prévoyant une série de petites maisons basses, destinées à envahir le paysage, et pour lui, la ville n'est pas destinée à un "grand futur". Avec cette critique, Le Corbusier cherchait à défendre une conception qui lui était propre et à briguer ainsi la commande de Pontinia autre future ville de fondation; ce fût en vain car cette construction fût confiée au bureau technique de l'ONC[2]. Ainsi durant les années 30 Sabaudia représente à la fois un symbole de la gloire du fascisme et de la modernité architecturale, du moins à un niveau national.

Pourtant les choses vont changer à la chute du régime fasciste. Les réalisations dues au régime vont connaître un revers de médaille et être stigmatisées. Un architecte né à Sabaudia, Ettore Pellegrini, m'a confié lors d'une rencontre, qu'être originaire de Sabaudia après l'effondrement du régime totalitaire était difficile. Ce changement de regard est bien illustré par les propos du cinéaste italien Bernardo Bertolucci, « En 1958, j'avais 17 ans, Moravia appela mon père et lui dit : pourquoi ne m'accompagnes-tu pas, je vais chercher une maison le long de la mer de Sabaudia, sur les dunes. Mon père m'emmena avec lui. Nous y allons, l'endroit est très beau, et en réalité pas très différent d'aujourd'hui car, heureusement, ici, à un certain moment, ils ont arrêté de construire… En repartant, nous nous arrêtons à Sabaudia pour boire un café et je me souviens comment Alberto et mon père (et moi aussi, les imitant), fûrent offensés par la laideur de l'architecture fasciste de Sabaudia. Flash en avant, vingt ans après, en 1978. Je tourne « La Luna », sur cette même plage, et miraculeusement, Sabaudia qui était l'horrible architecture fasciste, est devenue magnifique. Ce sont les mystères de l'évolution du goût. En 1958, l'esthétique ne suffisait pas à sauver un lieu, il y avait le souvenir historique. Aujourd'hui, ce souvenir est délayé, et peut-être avec plus d'objectivité, on tâche d'analyser tout ce qui a été effectivement réalisé et cela vaut la peine de souligner que Sabaudia est devenue l'une des villes de fondation les plus connues internationalement grâce à l'heureux mariage de son plan urbanistique et de son milieu naturel, tout à fait exceptionnel ». Pier Paolo Pasolini, écrivain et cinéaste manifeste lui aussi ce changement d'attitude face à la ville « Voici, la structure, la forme, le profil d'une ville immergée dans une espèce de lumière lagunaire bien qu'il y ait autour une garrigue splendide. Combien nous avons ri, nous autres, intellectuels de l'architecture du régime, sur les villes comme Sabaudia. Pourtant maintenant ces villes nous les trouvons absolument inattendues... On sent qu'elles sont faites, comme il est dit un peu rhétoriquement, à mesure d'homme. ». Avec ces regards, Sabaudia est réhabilitée par les intellectuels italiens. D'autant plus que dès 1950, l'architecte et historien Bruno Zevi avait opposé Sabaudia aux « vides grandiloquents de Littoria et aux faux folklores imitatifs des soi-disant styles des villes mineures de Pontinia et d'Aprilia ».

Un peu plus tard, l'intérêt pour les villes rationalistes telle Sabaudia émerge dans le milieu des chercheurs italiens, architectes et historiens. Dans les écoles d'architecture, on se met à revendiquer la volonté d'étudier son propre passé et pas seulement les grandes figures internationales. Les architectes rationalistes sont ainsi ramenés au premier plan et les recherches sur Sabaudia deviennent plus nombreuses au cours des années 80[3].

Aujourd'hui le centre de la ville est comme muséifié. Quelques « erreurs » ont été commises comme la destruction du marché couvert, il y a 25 ans. Les édifices du centre ville, s'ils ne sont pas restaurés faute de moyens, sont protégés ; un panneau d'identification décrit la plupart d'entre eux, leur donnant un statut d'œuvre d'art… Récemment, en 2009, les 75 ans de la ville ont été commémorés. À cette occasion, un ouvrage, une sorte d'anthologie a été publiée, regroupant poésies, articles spécialisés en architecture mais également articles de presse nationale, partitions musicales, tableaux sur Sabaudia et son site onirique[4].

Et maintenant que voyons nous de Sabaudia, voyageurs égarés dans les Marais Pontins? Une ville au bord d'un lac, surplombée par une dune de sable qui longe la mer. Le Mont Circeo au loin. Et les arbres qui ont remplacé le désert de la bonification. Deux tours quisignalent la ville, émergeant d'un flot végétal. Une ville tranquille, endormie et mystérieuse à la fois, tel un tableau de Giorgio De Chirico.

Constance Ringon, Architecte diplômée d'État, doctorante.

1 / Première récolte du blé, tournage du film Scipion l'Africain…

2 / Opera Nazionale per i Combattenti, Œuvre Nationale des anciens Combattants qui aura un rôle de premier plan dans la bonification des terres italiennes.

3 / Récemment Antonio Pennacchi, romancier italien a publié un ouvrage qui a obtenu le prix Strega. Il y raconte l'arrivée de sa famille dans les Marais Pontins, lors de la bonification (Canal Mussolini, Liana Levi, 2012).

4 / Carfagna Daniela (a cura di), Sabaudia tra sogno e realtà, nella letteratura, nella poesia, nell'arte e nella storia, Gangemi Editore, 2009.

MATIÈRE SENSIBLE

Synthèse de la conférence de Stéphane Fernandez, architecte, tenue à l'occasion des XVèmes Rendez-Vous de l'Architecture, le 1er décembre 2011 à Entiore Quint-Fonsegrives.

L'atelier, basé sur Aix-en-Provence, compte sept personnes, il est composé principalement de jeunes architectes. L'atelier a une approche pluridisciplinaire dans un travail qu'on peut caractériser de « transversal ». Nous ne travaillons pas uniquement sur la région aixoise, nous avons une activité qui se développe sur à peu près toute la France. Nous essayons de ne pas rester uniquement sur des questions régionales.

Je vais essayer d'exprimer dans cette conférence le terme de « Matière Sensible ».

Bien évidemment le travail du projet, c'est une forme de connaissance. Une connaissance du site mais pas seulement, c'est par le projet qu'on arrive à intellectualiser et je dirai à réfléchir sur l'implantation et l'imbrication du projet dans son histoire, son paysage, son économie, sa poésie.

Bien évidemment ce travail se fait par le travail du vide, par le travail du territoire, pas uniquement par le travail du projet, de l'objet architectural, « L'architecture naît des besoins, mais elle les dépasse ».

Le travail de la matière est pour moi un élément indispensable. Cette matière est directement liée à l'indicible et à la poésie, c'est-à-dire à cette notion de sensation et de sensibilité que l'on a de la compréhension du monde.

Pour commencer je vais vous présenter, une série d'images, d'impressions basées sur ce qui peut être des référents à la fois naturels et d'explication d'un milieu naturel, puis des typologies d'architecture qui s'en accorde.

Basées sur des travaux comme la couleur, l'odeur, le travail passé de l'homme, aussi bien que l'usage, le travail de la pierre ou du cisaillement d'un rocher, ou encore le travail de la lumière, de l'ombre, de la rugosité. Ainsi le temps qui passe et marque à la fois un sol minéral qui devient au fur et à mesure un sol végétal, d'un bâtiment industriel qui devient un véritable totem et emblème. De la pérennité et de l'accumulation d'éléments comme peuvent être un mur en béton et l'accumulation de ses agrégats de pierre , ou encore cette accumulation de palettes industrielles qui fabriquent et forment une ombre et une vibration à laquelle on peut se confronter. Ces images et sensations ne sont pas de l'architecture mais elles nourrissent notre sensibilité.

Comment passe-t-on d'un intérieur à un extérieur ? Comment passe-t-on du plein au vide ? Comment passe-t-on de l'ombre à la lumière ? De quelles manières la matière peut créer et inscrire en nous des sensations ?

Cela passe par cet élément important est difficile à appréhender : l'usage, l'usure.

L'idée qu'une pierre n'a pas qu'une seule vie. La première celle que l'on pose, que l'on livre et la deuxième, celle qui va durer dans le temps et se polir pour laisser apparaître un glacis léger avec toutes les incidences que l'on peut avoir. Une idée de couleur, de soyeux, de température, d'aspect froid, qu'on a envi de toucher.

Cela passe bien évidemment aussi par le rapport entre le végétal et le bâtiment, aussi bien à travers la frondaison des arbres et la lumière qui peut s'en dégager. Cette couleur, cette lumière filtrée par la chlorophylle ou les feuilles d'automne qui pénètrent tout l'espace de la forêt pour créer des sous-bois ou des formes d'architecture qu'on ne peut pas nommer. Des architectures de couvents dans lesquels la profondeur des fenêtres nous fait apparaître non pas une lumière mais simplement une sensation de lumière et dans lequel on est baigné dans une atmosphère et non pas dans une pièce ou dans une architecture. Comme je l'ai dit tout à l'heure, cela passe par les paysages, par l'émotion qu'ils peuvent nous procurer. Et c'est cette matière sensible qui forme véritablement le socle de référence de la sensibilité du monde.

Ainsi on peut expliquer la sensibilité du monde par la compréhension de la matière physique, chimique, mais aussi par une approche des sensations et de la sensibilité.

Comme je l'ai dit tout à l'heure cela passe également par l'accumulation. Alors évidemment le travail de la matière l'architecture préexistante est là pour témoigner de cette accumulation et de cette fabrication. La pierre avec un travail particulier sur le calepinages ou le bois avec un travail particulier à la fois sur le climat et sur la production locale, viennent marquer et donner naissance à cette matière, à ce contact entre l'intérieur et l'extérieur.

Une image de la carrière de Bibemus à Aix en Provence, qu'a éminemment peint Cézanne est aujourd'hui gagné par la végétation. Il y a un travail ambigu entre la main de l'homme et le paysage qui vient reprendre ses droits. Puis de l'autre côté un béton dans lequel on vient chercher l'impression de la matière naturelle qu'est le bois. On voit ressortir ses veines. Il y a un travail en parallèle entre la recherche d'une matière qui veut imiter le monde végétal, ou du moins qui veut emprunter, cette confrontation entre le monde végétal et la carrière.

Une image de la structure de l'abbaye du Thoronet avec une voûte qui a résistée au temps, qui a conservé sa structure en venant marquer le paysage. Le temps la transforme en quelque chose d'unique et d'exceptionnel.

L'image d'un bunker dans le nord de la France, qui est marqué par le temps. Le béton va se colorer, se noircir, les végétaux viennent coloniser cette façade.

Pour finir l'image d'un escalier de la nef centrale de l'abbaye du Thoronet. Il explicite encore un petit peu plus cette idée de patine, de ce temps qui passe, de cette matière constituée à la fois par les marches qui fabriquent une matière, celle de l'escalier, mais aussi par la pierre qui vient constituer un tout et une seule unité.

J'ai essayé de vous expliquer en quelques mots les principes, ou en tout cas ce qui pour moi anime le travail de l'agence à travers ces quelques exemples, ces quelques sensations, ces quelques images. Je fais passer les sensations à travers des images ce qui est délicat.

L'idée principale de cette recherche est à la fois liée à une forme de simplicité, de calme et de plénitude.

Cette matière sensible, l'architecture.

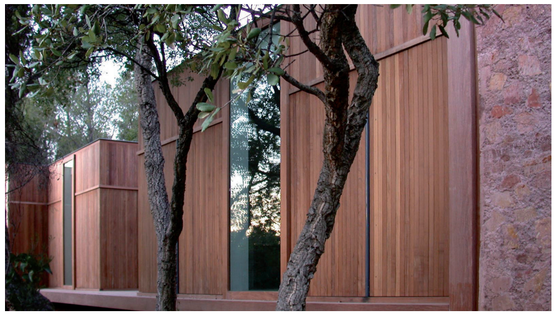

Atelier Fernandez et Serres

http://www.fernandez-serres.com/

Stéphane Fernandez est né en 1974, diplômés de l'École d'architecture de Marseille-Luminy, en 2000 après avoir étudiés un an à l'École polytechnique fédérale de Lausanne, Suisse, enseignant titulaire à l'école supérieure d'architecture de Marseille.

Il crée en 2001 avec Ivry Serres l'atelier Fernandez et Serres.

Installés à Aix en Provence, non loin des lieux où Paul Cézanne a immortalisé la montagne Sainte-Victoire, l'atelier cherche, à établir un lien essentiel entre l'architecture et le paysage.

Ils ont une attitude à la fois sensible et ambitieuse qui rappelle que l'architecture doit résister au temps, ouvrir des horizons et « matérialiser le vide ».

2011- Lauréat du prix international EUROPE 40 UNDER 40

2010 - Lauréat du prix Cotissimmo Habitat Eco 2010, Cote Magazine

2009-2012 - Enseignants, École d'architecture de Marseille

2007 - Lauréat du Grand Prix Départemental de l'Architecture, de l'Urbanisme et du Paysage - Conseil Général 13 – Projet : la Médiathèque « Albert Camus » de Carnoux

2006 - Lauréat de la jeune création contemporaine «Emergence», éditions Pyramyd

2004 - Lauréat de la 2ème édition des Nouveaux Albums de la Jeune Architecture NAJA

Photos pages 5 et 6 :

Médiathèque Albert Camus à Carnoux / Maître d'ouvrage : Commune de Carnoux / Crédit : ©Landecy

Photos page 7 :

Crèche Les graines d'étoiles à Aix en Provence / Maître d'ouvrage : Ville d'Aix en Provence - SEMEPA / Crèche de 60 places ZAC de la Duranne / Crédit : ©Landecy

Illustrations page 8 :

Villa LL à Aix en Provence / Maître d'ouvrage : Privé / Crédit : ©atelier Fernandez et Serres

Pavillon des enfants à Saint Raphaël / Maître d'ouvrage : Privé / Crédit : ©Landecy

Equipement culturel à Vertou / Maître d'ouvrage : commune de Vertou (44) / Equipement culturel danse, théâtre, musique, studio de répétition et d'enregistrement de musique.

ACTIVITES DE L'ORDRE

Veille marchés publics

Interventions du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Midi-Pyrénées et réponses obtenues sur les opérations suivantes :

> Mairie de Vira : mise aux normes accessibilité de 4 bâtiments appartenant à la Commune (09)

Difficulté : le programme de maîtrise d'œuvre indiquait qu'à partir du diagnostic réalisé par la société ACCESMETRIE, la maîtrise d'œuvre devra, conformément à la loi MOP, réaliser les missions : APD / PRO / ACT / VISA / DET / OPC / AOR / SPS qui représenteront 100 % de la mission totale.

Réponse : la Mairie a reconnu que son avis d'appel public à la concurrence était irrégulier. Il a donc été annulé par délibération du 8 novembre 2011.

> Mairie d'Aubiet : extension du groupe scolaire et réhabilitation d'un bâtiment existant (32)

Difficulté : il avait été relevé « Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés avec leur pondération : 40 % valeur technique appréciée sur la base d'une note méthodologique / 25 % prix / 35 % délais »

Réponse : en aucun cas il n'a été demandé une réflexion sur le projet d'extension et de rénovation. La Mairie souhaitait seulement que soit définie l'organisation d'une étude en précisant les moyens que la maîtrise d'œuvre allait mettre en place pour réaliser le projet. Ce n'est donc pas une demande de production d'esquisse qui a été faite et il n'y avait pas lieu à ouverture de droit à indemnité.

> Mairie d'Eaunes : réhabilitation et réutilisation d'un ancien bâtiment de ferme et d'habitation pour l'accueil d'un pôle culturel (31)

Difficulté : l'AAPC mentionnait : « Après avoir ouvert les enveloppes contenant les offres, la personne responsable du marché élimine les offres qui sont sans prix, et/ou qui ne comportent pas de note méthodologique, et/ou qui ne comportent pas la note d'intention architecturale du candidat pour le projet de la commune ». Or, la note d'intention architecturale pouvait être entendue comme une remise de prestations devant être rémunérée.

Réponse : la Mairie d'Eaunes a confirmé qu'il n'est pas demandé de documents dessinés ou une réflexion sur le projet en lui-même. La note demandée ne concerne que « la perception des problématiques liées au projet » c'est-à-dire, en réalité, une reformulation du programme afin d'apprécier la bonne compréhension par les candidats du projet de la commune. Toutefois, la Mairie a pris soin de recadrer les prestations à fournir dans le courrier d'accompagnement du dossier de consultation envoyé aux trois candidats sélectionnés à remettre une offre.

> Mairie de Terssac : réalisation d'un gymnase (81)

Difficulté : l'AAPC mentionnait que « les modalités d'établissement des offres ainsi que les modalités de remise des prestations sont indiquées dans le cahier des charges de la consultation ». Compte tenu des critères annoncés de « jugement des offres » et notamment le critère « valeur technique de l'offre », il avait été demandé la communication du cahier des charges de la consultation susvisé.

Réponse : il n'y a pas de cahier des charges pour cette consultation concernant une aide à la maîtrise d'ouvrage (telle que définie dans la loi MOP du 12 juillet 1985). Par conséquent, la Mairie de Terssac relance une consultation qui tient compte de notre intervention.

ACTUALITÉS

La nouvelle « surface de plancher » remplacera la SHON et la SHOB le 1er mars 2012

Le décret n°2011-2054 du 29 décembre 2011, publié au JO du 31 décembre 2011, est venu préciser les conditions d'application de l'ordonnance n°2011-1539 du 16 novembre 2011 relative à la définition des surfaces de plancher prises en compte dans le droit de l'urbanisme.

Ces nouvelles règles entreront en vigueur au **1er mars 2012**.

Téléchargez la note de présentation détaillée de la nouvelle surface de plancher et de la nouvelle emprise au sol des bâtiments qui conditionnent l'obligation de recours à l'architecte sur www.architectes.org rubrique « actualités nationales » (20/01/2012 - Juridique – Urbanisme)

Publication de la MIQCP

Guide « maîtrise d'ouvrage publique, quelle démarche pour des projets durables ? »

Il donne des pistes pour engager des démarches de projets durables, du bâtiment aux espaces publics. Conçu plutôt pour des projets neufs, ses principes peuvent s'appliquer tout autant sur l'existant.

Prenant en compte l'évolution des modes de vie, le rôle central de l'architecture et de l'urbanisme dans les projets d'établissements humains durables, le développement de la participation citoyenne, l'interdépendance des trois piliers, l'économique, le social et l'environnemental, ce guide réaffirme l'importance de retenir la culture comme quatrième pilier du développement durable.

Guide téléchargeable sur : www.miqcp.gouv.fr (rubrique Publications / Guides)

Consignation du paiement en cas de travaux mal réalisés

L'article R.231-7 du Code de la construction et de l'habitation prévoit, dans le cas où des réserves sont formulées à l'issue de la réception des travaux, la possibilité pour le maître d'ouvrage de retenir une somme au plus égale à 5 % du prix convenu jusqu'à la levée des réserves.

Cette somme doit toutefois être consignée entre les mains d'un consignataire accepté par les deux parties ou, à défaut, désigné par le Président du Tribunal de Grande Instance.

La gestion des consignations est au cœur de la mission de la Caisse des Dépôts, gestionnaire de référence des fonds protégés par la loi. Outre la simplicité de son dispositif, la consignation offre aux professionnels et aux particuliers des avantages significatifs :

• diversité des situations où la consignation peut s'appliquer (garantie destinée à assurer la bonne exécution d'une obligation ou la solvabilité d'un professionnel à l'égard de tiers ; dépôt neutre de sommes et de valeurs dans le cadre de litiges ou d'intérêts contradictoires…)

• rémunération des sommes consignées (taux d'intérêt fixé par le Directeur de la Caisse des Dépôts après avis du Ministre de l'Economie et des Finances)

• rapidité de déconsignation (délai maximum de 10 jours ouvrés à compter de la réception des justificatifs nécessaires)

• …

Pour plus de détails sur les modalités de consignation et de déconsignation ou sur les textes réglementaires : http://consignations.caissedesdepots.fr

Panneaux et casques de chantier

Le CROA Midi-Pyrénées met à votre disposition des panneaux et casques de chantier, estampillés « Ordre des Architectes ».

Coût unitaire : panneau (16 euros) / casque (14 euros) (nets de taxes).

Pour toute commande, s'adresser au Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Midi-Pyrénées :

tél : 05 34 31 26 66 ou mail : croa.midi-pyrenees@wanadoo.fr

FORMATION

Association de formation « îlot Formation »

Lancement des adhésions

Comme indiqué dans le dernier numéro de Plan Libre, l'association îlot Formation, domiciliée au siège du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Midi-Pyrénées à Toulouse, est un nouveau partenaire du Pôle régional de compétences en formation continue Midi-Pyrénées concernant **l'offre de formation « professionnelle »**.

Afin que celle-ci soit au plus près de vos préoccupations professionnelles quotidiennes, nous vous invitons à faire remonter vos besoins et à adhérer à l'association.

Pour mettre en oeuvre cette offre de formation et faire en sorte qu'elle soit couronnée de succès, nous avons besoin du plus grand nombre de bonnes volontés, des idées de tous et de la créativité de chacun.

Pour ce faire, rejoignez l'association îlot Formation en renvoyant le bulletin d'adhésion téléchargeable sur www.architectes.org « rubrique actualités » région Midi-Pyrénées ou disponible au 05 34 31 26 66.

Cycle de conférences et cursus de formation sur les équipements sportifs

Du mardi 24 au vendredi 27 janvier 2012 s'est déroulé le 5e et dernier module du cursus 2011-2012 de la formation continue intitulée : **« De la programmation à la réalisation des équipements sportifs »**, organisée par le Centre interprofessionnel de formation continue des architectes (CIFCA) de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Toulouse et la délégation Midi-Pyrénées du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), en partenariat avec le ministère des sports.

Les principaux chiffres-clés du cursus sont les suivants :

• **5 modules, 20 jours, 120 heures de formation**,

• **4 sites** : Toulouse (1er et 5e module), Montpellier (2e), Paris (3e) et Barcelone (4e),

• **3 conférences-débat**,

• **63 intervenants** d'horizons variés : élus locaux, dirigeants sportifs, cadres territoriaux, universitaires, programmistes, architectes, ingénieurs, gestionnaires privés …

• **41 visites** d'équipements sportifs,

• **32 stagiaires** des services déconcentrés de l'Etat, des collectivités territoriales, architectes libéraux ou programmistes, venus de **14 régions** (Aquitaine, Bourgogne, Centre, Champagne-Ardenne, Ile-de-France, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées, Basse-Normandie, Haute-Normandie, Pays-de-la-Loire, Rhône-Alpes, Martinique, Réunion).

Les modules ont eu pour thèmes :

• l'évolution de la demande et de la commande, le cadre législatif, réglementaire et normatif en matière d'équipements sportifs,

• les principaux types d'équipements sportifs,

• de l'évaluation des besoins à la programmation des projets d'équipements sportifs,

• la qualité urbaine, la qualité architecturale et la qualité environnementale des équipements sportifs,

• de la conception à la réalisation, la modernisation des équipements sportifs.

Ce cursus, unique en France, a notamment permis la confrontation des points de vues de l'ensemble des acteurs concernés par les équipements sportifs : « maîtres d'usage », maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre.

Le prochain cycle sera programmé à partir de septembre 2012. Inscriptions, informations et programme : www.polearchiformation.org

Nadia Sbiti, architecte-urbaniste, enseignante à l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Toulouse, Directrice du Centre Interdisciplinaire de la Formation Continue des architectes

François Vigneau, architecte, docteur en géographie et aménagement du territoire, Ministère des Sports

Retour sur la formation « Efficacité énergétique : les solutions constructives Bois »

Ce cycle de formation de 7,5 jours sur le thème de l'architecture bois, la qualité environnementale et les solutions de basse consommation énergétique, pouvant être suivi en totalité (7 modules au total) ou par modules indépendants « à la carte » (sachant que le premier module constituant le pré-requis est obligatoire), a démarré en novembre 2011 et vient de s'achever.

Le module 1 (Le matériau bois, enjeux, ressources et composants) est animé par Agathe Coquillon, représentante de l'Interprofession Bois ; il vise à donner les bases indispensables sur la filière bois, les normes et classements, l'ensemble des matériaux bois ainsi que des notions sur la durabilité et la préservation. Cette journée inclut la visite d'une entreprise de construction bois.

Les modules 2 (Technologies de construction bois) et 5 (façades bois) sont conduits par Jean-Marie Haquette (architecte et charpentier) qui détaille un panorama complet des structures bois (poteaux-poutres, ossature, structure masse, charpentes et toitures) puis des façades bois (problématiques de la perméabilité à l'air, de parevapeur, diverses solutions de bardages bois et de finitions).

Les modules 3 (enveloppes bois et étanchéité à l'air) et 4 (bâtiments bois durables) sont animés par Max Maurel, thermicien ; ils développent une approche très complète des atouts et des contraintes de la construction bois en matière énergétique (composition des parois, étanchéité à l'air, confort d'été, interaction avec les systèmes de chauffage et de ventilation).

Le module 6 (Solutions constructives bois-béton) permet à Jean-Marc Pauget, architecte, de décrire cette solution (structure béton + façades bois) adaptée à nos modes constructifs et notre climat. Une visite de chantier représentatif termine cette journée.

Enfin, le module 7 (conduite d'un projet bois), dirigé par Gilles Amblard, met en pratique les connaissances acquises au travers d'une description complète d'une opération bois et de ses spécificités, autour d'une visite de chantier.

Au regard des évaluations faites tout au long de la formation, il ressort que les stagiaires ont apprécié :

• la qualité des intervenants, architectes pour beaucoup, avec donc un discours adapté à notre profession

• la qualité des supports, issus de la documentation du CNDB ou fournis par les formateurs

• les visites d'entreprises ou de chantier qui éclairent des points importants de la formation

En conclusion, il ressort que ce cycle est très complet, parfaitement adapté aux attentes d'un architecte désirant développer ou approfondir une compétence spécifique en matière d'architecture bois.

Un nouveau cycle de cette formation sera organisé en 2012. Si vous êtes intéressé(e)s, pré-inscription auprès de l'îlot Formation (tél : 05 31 31 26 66 ou mail : croa.midi-pyrenees@wanadoo.fr)

Formation « Signer des contrats, c'est facile ! »

Assurer la **maîtrise commerciale** du client, avant d'assumer la **maîtrise d'œuvre** du bâtiment.

Un client particulier ne connaît pas forcément son rôle de maître d'ouvrage. En général, il ne sait pas « comment ça se passe » avec un architecte. Il aura vu des constructeurs qui lui auront proposé un produit clé en main, il aura donc une attitude de consommateur, dans un simple geste d'achat.

Avec l'architecte, le maître d'ouvrage n'est pas écarté de l'opération et nous devons instaurer une démarche commerciale nous procurant **une bonne relation-client**. Et comme toute technique et tout savoir-faire, cela s'apprend. C'est ce qu'offre la formation **« Signer des contrats, c'est facile ! »** : de la recherche de clients potentiels, en passant par le processus de vente proprement dit, jusqu'à la signature effective du contrat d'architecte, la méthode de vente créée spécialement pour les architectes libéraux, est expliquée en détail. Un fascicule sera fourni à chacun en fin de programme. La formation comporte en outre des jeux de rôles pour acquérir les bons réflexes ; des vidéos permettront à chaque participant de se voir « en situation » et de s'améliorer à chaque étape : le premier contact, savoir écouter et comprendre, savoir répondre aux objections et convaincre, savoir finalement **obtenir la confiance** et signer le contrat.

Nous pourrons alors être en phase avec nos clients et développer notre intervention sur le plus grand marché du bâtiment : celui des particuliers.

Jean-François Espagno, architecte

Inscriptions, informations et programme auprès de l'îlot Formation - **Dates : 21 et 22 juin 2012**
tél : 05 31 31 26 66 ou mail : croa.midi-pyrenees@wanadoo.fr

EUROPAN 11 / RANDOM

LAURÉATS 2011 : SITE DE TOULOUSE

RNDM architecture
Jean-Baptiste Coltier, Aurélie Fabre et Estelle Bourreau, architectes

Désenclaver le quartier

Entre le canal et les voies ferrées, le site est enclavé.
Notre projet vise à le reconnecter avec la ville.Dans cette optique nous nous appuyons sur des éléments structurant fort qui organisent le territoire et le rendent attractif :
le Mail commerçant (colonne vertébrale du site)
le Quai équipé (espace tampon entre les voies et le nouveau quartier et signal d'entrée de ville)
la Halle culturelle (mémoire du site)
le Parvis minéral (lieu de récréation, de détente et d'interaction)
la Prairie urbaine (poumon vert du quartier)
le Quartier résidentiel (Dense et vivant)

Poésie de l'aléatoire

Le projet se configure comme un nouveau paysage urbain qui s'inspire des éléments identitaires du vieux Toulouse. Absorber la densité urbaine et les qualités spatiales du centre historique, l'exporter sur l'aire de projet pour générer divers évènements urbains, des perspectives, des places... Nous voulons ainsi favoriser l'inattendu, créer une poésie du lieu et un plaisir de parcourir la ville. Une densité assumée, créatrice de lien social comme alternative à l'étalement urbain.

Notre projet se fond dans l'existant par des hauteurs variant du R+2 au R+5 afin d'interagir aussi bien avec les grandes opérations du canal qu'avec l'urbanisme de faubourg, en un changement d'échelle progressif.

Chaque îlot obéit aux mêmes principes qui permettent d'organiser et de créer un aléatoire pensé et ressenti.
La déformation nait de l'intérieur afin de dilater des espaces ouverts et supports d'activités. Une linéarité est maintenue sur l'extériorité de l'îlot pour une meilleure perméabilité du site.

Une ville partagée

Nous croyons fermement que la ville ne se construit pas par des enclaves. L'urbanisme doit être vecteur de lien social.
Ainsi, le projet se veut support d'une sociabilité de proximité s'appuyant sur les espaces partagés et vecteur d'une mixité sociale par la présence de diverses typologies.

Les derniers niveaux des bâtiments, biaisés sont utilisés en terrasses , ateliers, serres, salles de sports… Aux étages, on retrouve entre les bâtiments, des zones de respirations entre les façades, sous forme d'espaces verts mutualisés.

La densité associée à la mixité des fonctions favorise les déplacements de proximité à pied ou à vélo. La combinaison de ces 2 éléments est la clé de la maitrise de l'étalement urbain en pensant de façon conjointe les questions d'urbanisme et de mobilité.

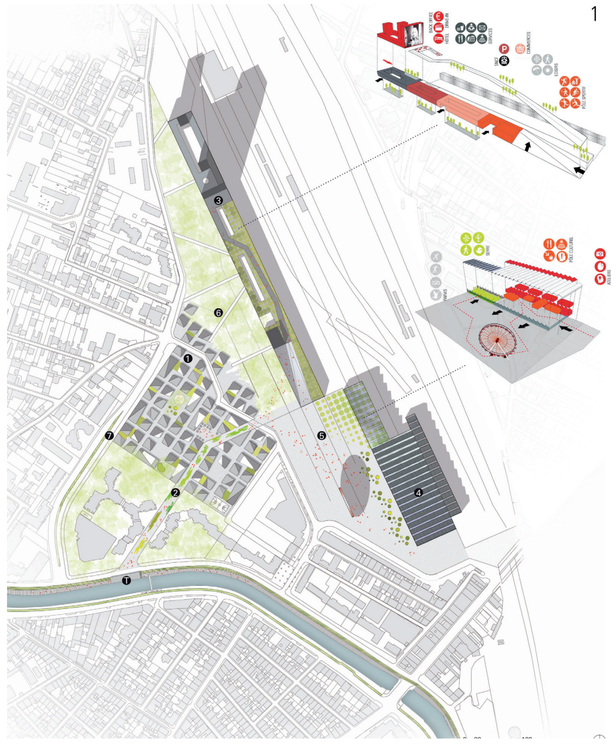

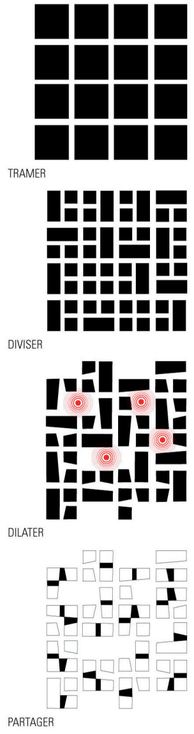

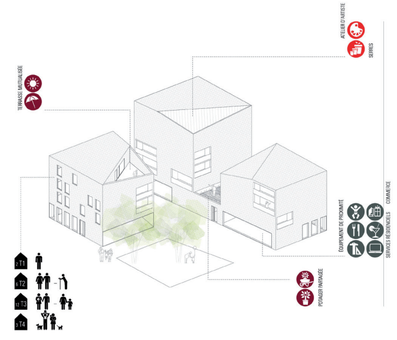

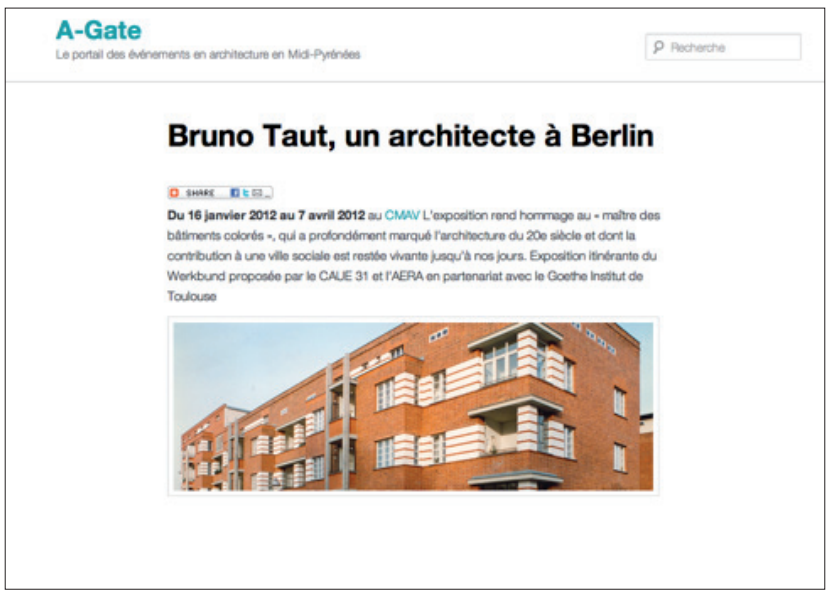

QUI EST A-GATE?

A-gate est un portail porté par l'Ordre Régional Midi-Pyrénées. Il rassemble les institutions architecturales de la Région qui le désirent.
Si la Maison de l'Architecture, le CMAV, l' AERA, les CAUE de la région, la Drac, le Pôle Formations et l'Ecole d'Architecture l'alimentent déjà, l'association AMO arrive...
Sur la page d'accueil, des onglets présentent leurs prérogatives et leurs contacts, ils permettent d'accéder à toutes les informations les concernant en propre.
Pour chaque partenaire un lien vers son site internet permet d'en savoir plus.
Un diaporama résume également les principales expositions et manifestations à venir : le visiteur saura ainsi d'un coup d'oeil comment organiser sa semaine.

A-gate comporte également un agenda.
Grâce à lui, plus de dates qui se chevauchent. Chaque évènement est listé sur un calendrier.
Dans l'optique d'une visite de l'évènement, l'internaute bénéficie de fiches détaillées en cliquant simplement sur la date qui concerne son choix.

En complément, A-gate permet également de consulter les derniers numéros de Plan Libre en ligne et d'accéder aux principales fiches pratiques qui concernent notre quotidien dans les agences.

D'autres chantiers sont en cours, n'hésitez pas à faire vos commentaires et suggestions pour améliorer ce nouvel outil !

Bonne visite : http://www.a-gate.org/

Jean Larnaudie, architecte, conseiller au Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Midi-Pyrénées.